



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 19 NOVEMBRE 2019**

Étaient présents:

Direction : Annie Lamarre, directrice
Jennifer Harriet, dir. adj. EMSB
Marie-Ève Roger, dir. adj. primaire 3-4-5-6 et resp. Beaux-Arts

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Theodora Stathopoulos

Parents : Lydie Ducroux, parent CSDM
Simon Laroche, parent CSDM, président
Geneviève Dodin, parent CSDM
Fabien Welp-Barr, parent EMSB
Zhivka Angelova, parent CSDM

Autres : Lise Leblanc, technicienne du service de garde

Étaient excusés :

Élèves (non encore nommés) Annie Savoie, parent CSDM

1. Présences et vérification du quorum

À 18h37, le président constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

On transforme le point 6.f. en point d'Approbation, mais on souligne qu'il devra être approuvé au prochain CÉ puisque la planification n'est pas prête. On ajoute un point en varia : incidents dans la cour et intervention des adultes. L'ordre du jour tel que modifié est proposé par Marie-Ève Arseneau, secondée par Fabien Welp-Barr. Pas d'opposition, adopté.

3. Adoption du PV de la séance du 22 octobre 2019

L'adoption est proposée par Zhika Angelova, secondée par Lise Leblanc. Pas d'opposition, adopté.

4. Suivis à la liste d'actions du 22 octobre 2019

Voir Annexe A.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion

Geneviève Dodin soulève le caractère inégal voire l'absence de commentaires dans les bulletins d'étape. Elle note que cela dépend des matières et des enseignants, et reconnaît que lorsque ceux-ci ont plusieurs centaines d'élèves, c'est impossible d'exiger des commentaires individualisés, mais se désolé que dans les matières considérées "centrales" il n'y ait, bien souvent, rien hormis la note, et ce même si l'élève est au seuil de l'échec.

La direction rappelle qu'en vertu de l'autonomie professionnelle des enseignants, ceux-ci ont pour obligation de *chiffrer* l'évolution de l'élève et non de la *qualifier*. Une équipe-école peut s'entendre sur le type de commentaires à fournir dans un bulletin, et intégrer cela aux Normes et modalités de l'Encadrement local -- mais c'est un travail de longue haleine. À FACE, l'établissement de l'Encadrement local est en cours depuis 2 ans seulement, et pour le moment limité aux Règles de passage et de classement.

Un parent signale que plusieurs enseignants ne rendent pas les évaluations aux élèves, ni ne les font revenir à la maison : suivre la progression de son enfant devient impossible pour un parent, qui se retrouve face à la "surprise" de la moyenne au bulletin, dont il ne connaît pas les raisons. Il souligne qu'il est totalement anormal qu'un parent doive "courir après" les évaluations de son enfant.

La direction explique que là aussi, il s'agit d'une modalité école dont l'équipe doit convenir : considérer les évaluations comme la mesure d'un *apprentissage* et non uniquement d'un *diagnostic*. Par ailleurs, certains tests relèvent d'examens "officiels" (ministère), et les enseignants souhaitent éviter que les questions circulent parmi les élèves. Une enseignante reconnaît que si l'élève est en difficulté, il devrait y avoir un commentaire au bulletin pour renseigner à tout le moins où se situe la difficulté.

6. Affaires courantes de l'école

6.a. Sorties éducatives

Présentation des sorties ou activités suivantes :

- 5e année, CSDM : patinoire de l'Atrium le 20 déc. 2019 (10\$ pour les élèves, +7\$ si location de patins)
- 11^e année EMSB : Escape Room le 5 déc. 2019 (20\$ pour les élèves)
- Maternelle CSDM & EMSB : Maison-Théâtre le 8 avril 2020 (0\$ pour les élèves, 845\$ pour l'école, couvert par la mesure École montréalaise (CSDM) et Mesure 15186 (EMSB) à confirmer)
- 8^e à 11^e année CSDM & EMSB : Concert Con Brio au complexe Desjardins le 13 déc. 2019 (0\$ pour les élèves)
- 4^e 5^e & 6^e années EMSB : Musée Redpath le 20 nov., 17 déc. et 13 déc. 2019 (10\$ pour les élèves sauf si couvert par la Mesure 15186, à confirmer)
- 4^e 5^e & 6^e années EMSB : McGill Buildings (fossiles) le 16 déc. et 21 nov. 2019 (0\$ pour les élèves)

Ces activités sont proposées par Simon Laroche, secondé par Theodora Stathopoulos. Pas d'opposition, adoptées.

6.b. Budgets de l'école

Dépôt des budgets CSDM et EMSB actuels. La direction invite les membres à lui poser des questions par courriel en tout temps à ce sujet.

6.c. Comité Beaux-Arts

La direction rappelle que l'école doit renouveler deux volets de son projet particulier, qui répondent tous deux à différents niveaux d'urgence :

1. Renouvellement du statut découlant de l'Article 240 de la LIP (territoire de recrutement de l'école) :



- dû depuis plusieurs années, doit être soumis en décembre 2019 dernier délai
 - dépend de l'approbation du MEEES, qui l'accordera sous respect de certains critères, notamment :
 - grille-matières conforme (minutes manquantes dans plusieurs matières & niveaux)
 - mesures locales pour l'accueil et le maintien d'élèves à besoins particuliers
2. Renouvellement du Projet Beaux-Arts :
- piloté localement, dépend de l'approbation du CÉ uniquement
 - harmoniser l'offre de services aux deux volets linguistiques (actuellement elle est différente pour les élèves CSDM et les élèves EMSB)
 - objectif d'avoir un projet unificateur, et de développer une vision d'avenir sur la créativité attendue de nos finissants.

Globalement, le comité Beaux-Arts tient à garder ce qui fonctionne, et à trouver des solutions originales pour respecter les exigences ministérielles ET maintenir le programme. L'équipe école a été consultée (sondage) sur les propositions de ce comité hier, les parents et les élèves le seront très prochainement. À la rencontre de décembre, le CÉ devra adopter la grille-matières ainsi que la vocation de l'école (Projet particulier de formation *Concentration Arts*).

Une enseignante souligne que la grille-matière aura un impact immédiat sur la grille-horaire et souhaite qu'une présentation formelle de ces impacts soit faite au CÉ avant la rencontre de décembre, afin que ses membres puissent se prononcer en toute connaissance de cause. La direction souligne que les changements pratiques induits par la nouvelle grille-matières pourront être réajustés dans le cadre de la définition du projet Beaux-Arts d'ici juin 2020, mais l'urgence de la démarche actuelle (grille-matières) implique qu'il sera impossible de retourner à la table de travail avant l'échéance de remise, en cas de désaccord. Elle ajoute que le CÉ ne saurait en aucun cas approuver quelque chose qui ne réponde pas aux exigences du MEEES, mais reconnaît que les conséquences, dans la réalité, d'une nouvelle grille-matières amèneront des questions que les membres du CÉ devraient pouvoir poser.

Devant l'impossibilité de trouver une date convenant à tous pour une rencontre extraordinaire entre le 7 (horizon estimé de l'analyse du sondage parents) et le 17 décembre, **le président demande que les documents explicatifs soient envoyés aux membres du CÉ au plus tard le 9 décembre.** Ils poseront leurs questions par courriel à la direction et aux membres du comité Beaux-Arts et ainsi se prépareront au mieux à la séance d'adoption des documents pour le renouvellement du statut relatif à l'article 240 de la LIP.

6.d. Éducation à la sexualité (suivi)

Le document présenté fait état de la planification des contenus qui seront enseignés aux élèves du secondaire. La planification pour le primaire est à venir. La direction rappelle que toutes les thématiques seront couvertes, mais pas le nombre d'heures prévu par le MEEES. Le travail se fait en collaboration avec divers partenaires : Projet LOVE notamment, ainsi que la travailleuse sociale, le CLSC et l'infirmière qui faisaient déjà ce travail avant l'instauration du programme. C'est ce qui est rappelé à tous les parents qui souhaitent dispenser leur enfant de ce cours obligatoire. Aucune exclusion n'est possible au demeurant, puisque les contenus sont intégrés à divers moments de la grille-horaire de chaque classe. Ces parents sont tous rencontrés individuellement.

6.e. Un Livre À Moi - TD

Livre distribué par le Centre du Livre jeunesse du Canada à tous les élèves de 1^e année, chaque année. En raison de la commandite par la Banque TD, le CÉ doit approuver cette distribution. On remarque que la thématique (peuples autochtones) est d'actualité. Approbation proposée par Fabien Welp-Barr, secondé par Simon Laroche. Pas d'opposition, adopté.

6.f. Mesure 15028 (MEES)

La direction explique que cette mesure (56,000\$ cette année, le montant augmentera sur les trois prochaines années) sert à financer les activités parascolaires au secondaire : chaque élève doit pouvoir participer à 1h d'activité parascolaire chaque jour, 5 jours par semaine, pendant toute l'année (28 semaines). Une partie de cette mesure (30,000\$) peut servir à payer le salaire d'un coordonnateur, et est donc versés à Jacques Archambault, en lieu et place de la mesure précédente qui finançait son poste et qui a été abolie. Il reste donc 26,000\$ pour organiser des activités quotidiennes, la planification est en cours, une proposition sera amenée au CÉ. La contrainte principale est que toute activité financée par cette mesure doit être offerte sans sélection : certains ensembles musicaux ne pourront donc pas en profiter. Une enseignante fait remarquer qu'il conviendra, dans la planification, d'éviter les conflits d'horaires avec les activités déjà présentes à l'école.

6.g. Consultation du CÉ au sujet du PTRDI 2020-2023

La consultation se fait en ligne en direct. L'acte d'établissement est approuvé. La modification au PTRDI est refusée au motif que la capacité d'accueil est manquante. On inscrit la population totale actuelle (près de 1300 élèves).

6.h. Ajout de cahiers d'exercice en FLS (EMSB)

Le cours de "français enrichi" pour les 4^e, 5^e et 6^e années du volet EMSB requiert que les parents achètent un manuel supplémentaire, qui n'était pas à la liste des fournitures de début d'année. Conformément aux exigences légales, cet ajout de matériel doit être approuvé par le CÉ. Coût : 17.50\$ (4^e), 16.95\$ (5^e et 6^e). Approbation proposée par Geneviève Dodin, secondée par Simon Laroche. Pas d'opposition, adopté.

7. Affaires courantes du CÉ

7.a. Affectation du budget de fonctionnement du CÉ (650\$)

Pas de réponse des enseignant-e-s d'arts plastique pour la murale en mémoire de Geneviève Bergeron (Polytechnique). On propose d'en faire plutôt une bourse ponctuelle pour une élève se destinant à des études en sciences : 200\$. Le solde sera réparti entre : fête des bénévoles (300\$) et soutien au FACEtival (150\$).

Cette ventilation est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Simon Laroche. Pas d'opposition, adoptée.

7.b. Lettre aux députés en réaction au PL40

On se demande s'il faut insister sur la complexité du milieu FACE, dont le CÉ regroupe en fait 4 écoles. Le président souligne que l'exercice actuel se veut plutôt comme un appel à l'attention des députés, et que, si la loi passe et que les modifications visées s'appliquent, on pourra faire d'autres représentations en vertu de ce premier courrier. Le projet de lettre est approuvé à l'unanimité. Le président signera et enverra une copie scannée aux destinataires.



7.c. Médias sociaux de l'école FACE

Le président souligne qu'il n'existe à sa connaissance aucune vitrine officielle de l'école FACE sur Facebook, la page la plus suivie étant inofficielle et gérée par des enseignants. C'est une situation problématique car elle est perçue comme la page de l'école alors qu'elle ne l'est pas. La direction rappelle qu'il existe une page Facebook officielle de l'école FACE, mais reconnaît qu'il ne s'y passe rien, car elle n'en a pas le contrôle. On lui demande de l'obtenir. La direction reconnaît par ailleurs qu'à l'ère des médias sociaux, où beaucoup de parents "magasinent" leur école en partie sur internet, il conviendrait que toute direction gère ses propres canaux, plutôt que les enseignants ou encore le CÉ. Depuis le départ de Réal Heppelle, cette transition "en cours" est toutefois sur la glace. Certains membres de la direction utilisent Twitter à titre personnel, et le média le plus utilisé à titre d'école est Instagram (@Quasarts). À ce chapitre, les lignes directrices de communication de la EMSB sont plus avancées que celles de la CSDM et mériteraient d'être copiées (sites web intégrés aux médias sociaux). Ces enjeux seront discutés en rencontre de direction.

Un parent alerte sur le danger de considérer ces canaux comme la plateforme d'information officielle aux parents ! La direction abonde et signale que toutes les informations importantes sont envoyées par courriel.

8. Rapport de la direction

Plan de lutte contre la violence et l'intimidation : un document d'information est remis en séance, il couvre les mandats Intervention et Éducation et indique les mesures mises en place à ce titre (par ex. ateliers Prima Danse pour l'expression corporelle au secondaire). Le Plan est traduit et en ligne sur le site de l'école, dans chaque langue. Il reste à trouver des endroits physiques dans l'école pour mettre à disposition les formulaires de dénonciation. On suggère le 105 et le café étudiant.

Admissions : le tirage aura lieu sous peu. Il y a assez de demandes pour remplir les groupes l'an prochain au volet CSDM, mais pas au volet EMSB. La direction rappelle qu'elle ne dérogera pas à la règle de la date limite, même pour des fratries dont le dossier a été déposé en retard.

Mouvements de personnel importants au sein de l'équipe de direction cette année, avec plusieurs enseignants qui prennent le relais à temps partiel : cela implique un surcroît de travail d'encadrement et d'accompagnement, ce qui explique que plusieurs dossiers restent en attente.

Vie étudiante : la direction souhaite entendre les parents au sujet du Fashion Show : chaque année, certains tableaux de ce spectacle déclenchent des commentaires, aussi bien des enseignants que des parents, sur le caractère plus ou moins approprié de certains choix artistiques opérés par les élèves (qui sont, rappelons-le, entièrement responsables du spectacle). Cette année, lors de la préparation, les élèves ont été rencontrés et certaines balises ont été rappelées : pour la première fois, la direction n'a reçu aucun commentaire, et elle estime qu'un tel "comité artistique" pourrait être instauré pour les années à venir.

Aucun des parents du CÉ n'était au Fashion Show cette année, mais plusieurs y ont assisté lors des années précédentes, et reconnaissent que certains tableaux sont problématiques, que ce soit leur titre, le choix des chansons (paroles dégradantes), les tenues vestimentaires, ou l'encouragement implicite à tenter "toujours plus" (de provocation) chaque année. Ils rappellent que c'est un spectacle phare de l'école, que beaucoup de "petits" du primaire viennent voir. Toutefois, ils soulignent le risque de la perception d'un "comité de censure" par les jeunes : il faudra veiller à la composition de ce comité, et au type de message qu'il envoie. On s'entend pour encourager la liberté artistique, mais parallèlement en encadrer l'expression. On rappelle la fierté des jeunes qui

organisent ce show de A à Z.

9. Rapport des autres membres

9.a. Président

Le président prend acte de la démission d'Alyssa Kuzmarov à titre de représentante des parents EMSB, dans un courrier envoyé à tous quelques heures avant le CÉ. On invitera le parent substitut, George Forlini, à prendre son poste.

9.b. Conseil des élèves

En l'absence des représentants, ce point est passé.

9.c. Enseignants

Le corps enseignant est très inquiet et anxieux des changements qui se profilent en lien avec la relocalisation d'une part, et le projet Beaux-Arts et ses conséquences d'autre part. Avec de très nombreux *nouveaux* enseignants ces dernières années, les avis sont plus partagés que jamais et les perceptions parfois radicalement opposées sur ce qu'est FACE et sur le profil particulier de l'école. On perçoit que les travaux sur le projet Beaux-Arts mènent non pas à une réaffirmation, comme c'est assuré à toutes les rencontres, mais plutôt à une conception entièrement nouvelle de "comment" on enseigne les arts, et pour quels résultats. On rappelle la réputation d'excellence de l'école FACE en termes de performance artistique, et on se demande comment celle-ci peut être maintenue à l'avenir dans les conditions qui se profilent ! Un parent se choque d'entendre ces inquiétudes verbalisées aussi précisément, et souligne qu'entendre les enseignants si inquiets est angoissant pour les parents aussi. La direction nuance en rappelant que ces réflexions apportent autant d'inquiétudes chez certains enseignants que de soulagement chez d'autres. Elle reconnaît que les avis sont partagés, mais rappelle que la question centrale est de savoir si l'élève y gagne. Par ailleurs les enseignants soulignent que la relocalisation en deux endroits différents, surtout s'ils sont si loin dans l'est, posera d'importants problèmes de recrutement au volet EMSB, dont les familles demeurent principalement dans l'ouest et amènent leurs enfants dans une école proche de leur lieu de travail au centre-ville : se rendraient-elles jusque l'est du Plateau voire carrément Villeray ? Rien n'est moins sûr ! Les enseignants s'inquiètent vivement de l'absence de la EMSB dans les discussions autour de la relocalisation.

9.d. Service de garde

Les tables de vêtements et objets perdus sont de retour dans le couloir de droite du hall.

Il y a présentement très peu d'inscriptions pour la soirée de rencontres parents-enseignants de jeudi prochain, alors que chaque année, des parents laissent leurs enfants au service de garde ou dans la cour sans les avoir inscrits au préalable. Cette année la technicienne a prévu plus de personnel, mais elle demande qu'un rappel soit fait aux parents que l'inscription préalable est obligatoire.

Une proposition est avancée pour l'heure du dîner des 4e, 5e et 6e années : utiliser le studio de danse pour occuper les élèves qui ne vont pas aux autres activités proposées (bibliothèque, ordinateurs, gymnases). Une enseignante souligne le besoin de se coordonner avec l'enseignante de danse, dont le matériel est dans le studio, puisque c'est son local de travail.

9.e. Professionnels non enseignants

En l'absence de représentant élu, ce point est passé.

9.f. Comité de parents CSDM

La représentante indique que la dernière rencontre a été monopolisée par les discussions sur le PL40, et que l'assemblée est très partagée. On s'inquiète de l'absence d'aides financières pour l'intégration des EREHDAA, de la différence de traitement entre les communautés anglophones et francophones, des formations obligatoires pour siéger au CÉ et aux futurs CA, de la mise à distance du comité de parents de toutes les décisions à venir du MEES. Une nouvelle rencontre est prévue à ce sujet le 26 novembre.

9.g. Comité de parents EMSB

Le représentant avoue avoir peu de disponibilité en soirée, et s'interroge sur l'utilité de ces rencontres, dont le déroulement est généralement peu protocolaire voire désastreux. Une enseignante s'alarme et souligne le besoin, plus que jamais, que FACE soit "vue" par la EMSB à l'heure des réflexions sur la relocalisation.

9.h. Comité de vigie

Suite à la rencontre confidentielle qui avait précédé le dernier CÉ, une nouvelle rencontre a eu lieu, avec tous les intervenants au dossier. On souligne avoir perçu une compréhension, du côté de la CSDM, de l'inconfort récent des membres du comité de Vigie, et croire à la sincérité des intervenants lors de cette nouvelle rencontre, qui a permis d'examiner en profondeur les différents scénarios actuellement à l'étude. On souhaite toutefois réaffirmer, par la lettre présentée, le besoin de transparence et de collaboration dans les travaux en cours et à venir. On rappelle qu'un suivi a été promis au chapitre de la répartition géographique de la population EMSB, et qu'il faudra s'assurer que la question du transport scolaire soit incluse dans les dossiers d'opportunité. La direction enverra la lettre signée par le président du CÉ aux intervenants concernés.

On souligne aussi que désormais, le volet Relocalisation est passé lui aussi dans les projets d'infrastructures majeures (>50M\$), et qu'il requiert donc lui aussi le montage d'un dossier d'opportunité avant le dossier d'affaires, ce qui rallonge probablement les délais actuellement envisagés pour les déménagements. La direction indique que des réflexions sont en cours à la CSDM, au sujet du réaménagement de la bâtisse Cardinal-Newman (4835 Christophe-Colomb) : on se demande si on doit prévoir dès maintenant l'aménagement intérieur pour le primaire de FACE sans savoir avec certitude si c'est là qu'il sera délocalisé. Le bâtiment de Sun Youth pour le secondaire pose des problèmes de délai de financement et de réalisation des travaux, et la CSDM considère apparemment que le temps manque compte tenu de la dégradation de la bâtisse sur University. Un parent souhaite des rappels soient faits à intervalles réguliers, en CÉ, sur cette dégradation, car lorsqu'on n'y passe pas ses journées, on ne perçoit pas la vétusté de la même façon, et on pense que "ça fonctionne", d'autant plus qu'un chargé de projet dédié y travaille : avoir un aperçu sommaire permettrait de réaliser l'urgence.

Un parent demande pourquoi on ne considère pas faire les travaux en cohabitation avec une moitié de l'école présente rue University. On lui rappelle que les différentes analyses du comité de Vigie ont démontré que ce scénario était à éviter à tout prix (rallongement de la durée des travaux), et que les responsables du dossier ont besoin que l'école soit vide pour procéder à une réhabilitation totale. Mais la direction souligne que ce scénario fera partie des études d'opportunité soumises au Secrétariat du Conseil du Trésor, et que la CSDM et SQI devront faire la preuve qu'il serait inadéquat (coûts globaux et conditions de réalisation).

9.i. OPP

L'OPP souhaite que l'école participe au mouvement "Pink Shirt Day", une journée contre l'intimidation où chacun est invité à porter du rose. La direction invite le comité OPP à communiquer avec elle (Mme Harriet) pour décider de la date et des modalités de réalisation et de communication à la communauté.

Recherches et démarches sont en cours pour la conférence sur la Bienveillance.

9.j. Fondation

Une proposition est à l'étude pour permettre des dons et achats sans cash lors des concerts et événements. La Fondation a reçu un don de la députée provinciale de Westmount-St-Louis, et un don majeur est à venir en décembre mais il est sous le sceau du secret. La campagne de vente de sapins de Noël est en cours, la captation des concerts de Noël du primaire est prévue. Le projet de grand concert pour le 45e anniversaire de FACE est sur la glace, les personnes impliquées étant également investies dans plusieurs autres comités, mais l'anniversaire sera souligné de façon plus modeste. Les infolettres continuent, et le projet de court vidéo "carte de visite" est en cours.

9.k. Sous-comité bilinguisme (FSL au volet EMSB)

Rien à signaler.

10. Affaires diverses

Un parent s'inquiète que de très nombreux enfants au primaire (1e à 3e ou 4e année) ont l'impression que rien n'est fait lorsqu'ils sont victimes ou témoins d'actes violents, notamment dans la cour d'école, ce qui d'une part va à l'encontre de la politique de lutte contre l'intimidation et du projet éducatif axé sur la bienveillance, et d'autre part ne les encourage pas à signaler ces actes. La perception est que "les adultes" n'interviennent pas, ou alors de façon inadéquate (pression mise sur la victime plutôt que sur l'agresseur).

La technicienne au service de garde se récrie : des rappels sont faits au personnel sur une base hebdomadaire, et beaucoup d'enfants se retrouvent dans son bureau en raison de chicanes diverses. Elle estime que cette perception est fautive et recommande que les parents la contactent en tout temps. Le personnel ne peut intervenir que s'il est directement témoin de quelque chose, or la caractéristique des actes violents ou d'intimidation est justement que tout se passe derrière le dos des adultes. La surveillance est très importante lors du dîner, et malgré cela, il reste difficile de tout voir.

Un parent recommande que des rappels soient faits à tous : adultes, mais aussi enfants, quant au respect des règles communes de la collectivité et de l'autorité des adultes.

11. Levée de séance

À 21h12, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée de la séance.

Prochaine rencontre le mardi 17 décembre à 18h30.

Geneviève Dodin
25 novembre 2019

ANNEXE A
SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE 22 OCTOBRE 2019

No	Action	Responsable	Date	Statut
1.	Mettre à jour le PV et liste d'actions du 18/06 et 26/08 et les partager sur le site web de l'école	Geneviève Dodin Annie Lamarre	20191022	Fait
2.	Soumettre des propositions réalistes pour passer à des ustensiles et vaisselle réutilisables à la cafétéria.	Comité vert parents	Printemps 2018	En cours
3.	Faire traduire le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence en anglais	Direction	20190409	Fait
4.	Envoyer aux parents le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Direction	20190409	À faire
5.	Faire rétablir le Plan de lutte contre l'intimidation sur le site web de l'école	Direction	20191022	Fait (page d'accueil)
6.	Présenter le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence en anglais sur le site de l'école	Direction	20190618	Fait
7.	Former un comité de parents du service de garde pour orienter le choix des futures journées pédagogiques	Membres parents SDG	20190618	En cours
8.	Former un comité sur l'établissement des principes de coûts chargés aux parents	Geneviève Dodin Annie Savoie	20190618	En cours
9.	Former un comité de travail sur la révision des RRI	Geneviève Dodin Simon Laroche Lydie Ducroux	20190618	Attendre adoption PL40
10.	Rédiger un « guide des bonnes pratiques » ou préambule aux RRI	Simon Laroche	20190618	Lié au précédent
11.	Obtenir les commentaires du département juridique de la CSDM quant à la légalité des RRI actuelles.	Direction	20191022	Lié au précédent
12.	Introduire une politique Zéro Déchets dans le Code de vie de l'école	équipe école	20191022	À faire
13.	Inviter les parents et élèves à participer aux réflexions du comité Projet éducatif quant aux moyens de mise en oeuvre, dès janvier 2020	Direction	20191022	À faire
14.	Sonder l'Équipe école sur la possibilité de réinstaurer les échanges d'élèves entre CS pour les cours d'anglais ou de français langue maternelle	Direction	20191022	En cours
15.	Revoir l'organisation de l'AGA parents pour en augmenter la participation.	Membres parents	20191022	À faire
16.	Communiquer les dates des prochaines rencontres du CÉ à la communauté et les mettre sur le site web de l'école.	Direction Geneviève Dodin	20191022	Fait
17.	Organiser une conférence sur le thème de la Bienveillance	OPP	20191022	En cours
18.	Former un comité de parents pour établir des lignes directrices quant à la présence et l'usage d'appareils électroniques à l'école	Alyssa Kuzmarov Geneviève Dodin	20191022	En cours